



Une introduction aux nomenclatures SERAFIN-PH

Dans la mouvance du rapport PIVETEAU « zéro sans solution » et de sa traduction opérationnelle « une Réponse Accompagnée Pour Tous », puis du Décret de 2017 sur l'élaboration des Projets d'Accompagnement Globaux, la CNSA et la DGCS pilotent conjointement et avec la participation de différents ministères et associations nationales du secteur, une réforme tarifaire pour le champ du médico-social basée sur les nomenclatures SERAFIN-PH.

Elles consistent en une nouvelle classification des besoins et des prestations qui se veut un langage commun à toutes les parties prenantes, en vue de faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, d'assouplir, de diversifier et de singulariser les réponses apportées.

Objectifs

- Contextualiser SERAFIN-PH dans l'historique du secteur et l'individualisation des prestations
- Appréhender la genèse et le périmètre de la réforme, en lien avec les autres chantiers actuels
- S'approprier la logique, la stratégie et les attendus du référentiel SERAFIN-PH
- Identifier les thématiques des besoins et des prestations pour le champ du médico-social
- Les mettre en perspective avec les pratiques actuelles des participants en termes de PP

Contenus

- Les évolutions du cadre légal des projets individuels en action sociale
- Les éléments déclencheurs, le pilotage de la réforme et sa planification dans un contexte de mutations
- Les 3 grands registres de la classification SERAFIN-PH et leurs thématiques respectives

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Apports théoriques et méthodologiques
- Projection de diaporamas transmis aux participants
- Transmissions d'outils/supports pour les travaux pratiques : PPA et SERAFIN-PH
- Travaux pratiques de transposition par les participants, à partir de leurs outils sur le terrain

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

Chaque participant réalisera une auto-évaluation afin de se représenter les acquis de la formation suivie.

Évaluation de la formation

Au terme de la formation, chaque participant complètera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée préconisée

7h00

Soit 1 jour

Public

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Pré-requis

Aucun

Contenus

Adaptés et contextualisés pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques de votre structure

Lieu

En session privée à l'IRTS ou dans vos locaux

Dates

En fonction de votre calendrier et de vos contraintes

Profil de l'intervenant

Consultant expert

Coût

Nous consulter

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr